

BÉCOS FIGOS

NUMÉRO 70 • ANNÉE 2020 • WWW.NEZIGNAN.FR

VIE MUNICIPALE
Conseils Municipaux &
Finances

CULTURE
Street Art &
Photographie



**Joyeux
Noël**



SOMMAIRE



ACCUEIL MAIRIE

Adresse : 1 Rue du 4 Septembre

Tél. : 04 67 90 45 38

courriel : mairie@ville-nezignan.fr

Accueil : Lundi : 9h-12h/14h-18h

Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h30-12h/14h-18h

Vendredi : 8h30-12h/14h-16h

POLICE MUNICIPALE

Tél. : 04 67 90 45 39

Courriel : police-municipale@ville-nezignan.fr

- 03 ÉDITO
- 04 VIE MUNICIPALE
- 10 SÉCURITE
- 11 URBANISME
- 13 EHPAD
- 14 LA DÉAMBULATION PHOTOGRAPHIQUE
- 16 LES ŒUVRES DU STREET ART
- 18 JEUNESSE
- 20 CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES
- 21 OUTILS DE COMMUNICATION
- 22 COMMERCES
- 23 ÉTAT CIVIL
- 24 SAPIN PARTICIPATIF



<https://www.facebook.com/nezignan/>



@nve34120



Nezignan.fr

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Nézignan-l'Évêque.

Directeur de Publication

Edgar Sicard, Maire de Nézignan-l'Évêque.

Photos

Service civique de la Mairie de Nézignan-l'Évêque.

Imprimé par nos soins

L'ÉDITO



Néziglanaises, Néziglanais,

Malgré le contexte actuel, l'équipe municipale continue à se mobiliser afin de vous protéger au mieux. En effet, nous avons pris les mesures nécessaires telles que tester PCR le personnel municipal toutes les deux semaines. La politique de prévention menée à la Maison de retraite a également donné d'excellents résultats. Le personnel exemplaire a été testé négatif à chaque fois et il n'y a eu que 4 cas au sein de l'EPHAD qui ont guéri sans séquelles.

Notre ambition pour améliorer votre environnement et votre confort ne faiblit pas.

Prochainement nous allons restructurer la rue droite (pavé porphyre) après réfection des réseaux par l'Agglomération Hérault Méditerranée.

Et en attendant, nous avons restructuré sur le même mode les deux rues contiguës à l'Eglise rue du passage de l'Evêque et rue de l'Egalité. Ainsi, en quelques années, nous avons ressuscité un quartier à l'abandon.

La vie municipale continue. Lors du vote du budget 2020, les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 1 685 000 €. En section d'investissement, nous sommes sur un montant de 1 236 391,78 €. (Encore une fois, il n'y pas eu d'augmentation des taxes locales).

Nous avons eu à cœur d'organiser un événement cet été et pour cela, nous avons souhaité faire découvrir au travers d'un parcours, le patrimoine du village. Au total, plus de 150 photographies ont été récoltées en un seul mois. Avec les journées européennes du Patrimoine, nous avons inauguré l'exposition photographique qui regroupe l'ensemble des clichés de la déambulation photographique. Les divers prix attribués ont consisté en bon d'achat chez nos commerçants.

Cette année se voit marquée par le début du projet street art dans le village. Nous avons fait le choix de la couleur, symbole de vie, de jeunesse et d'espoir. Nous souhaitons au travers de ce projet favoriser l'art et la culture tout en apportant de la modernité. Le contraste créé permet une mise en valeur du centre historique restauré avec un potentiel de visiteurs important et des retombées positives sur la vie économique du village. Ce n'est pas la Pyramide du Louvre mais c'est dans cet esprit que nous avons imaginé cette association.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour que notre village soit toujours attractif pour les anciens comme pour les plus jeunes. Nous prenons en compte les besoins de chacun.

Toujours à votre Service.

Docteur Edgar SICARD

Maire de Néziglan-l'Évêque

Vice-Président de la CAHM délégué aux ressources humaines et à la mutualisation



RETOUR SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le Dimanche 15 mars 2020, la liste « Union Néziganaise » conduite par Edgar SICARD, a été réélue au premier tour des élections municipales. En raison de l'épidémie de COVID-19, la tenue de la séance d'installation de la nouvelle équipe a été reportée au lundi 25 mai dans la salle du foyer rural afin de respecter des règles sanitaires.

À l'occasion de la séance d'installation du Conseil Municipal du 25 mai 2020, les élus ont procédé à l'élection du Maire et des Adjointes. Élu à l'unanimité, le Dr Edgar SICARD accepte pour son sixième mandat l'écharpe de Maire. Il est secondé par 5 adjoints : ➔

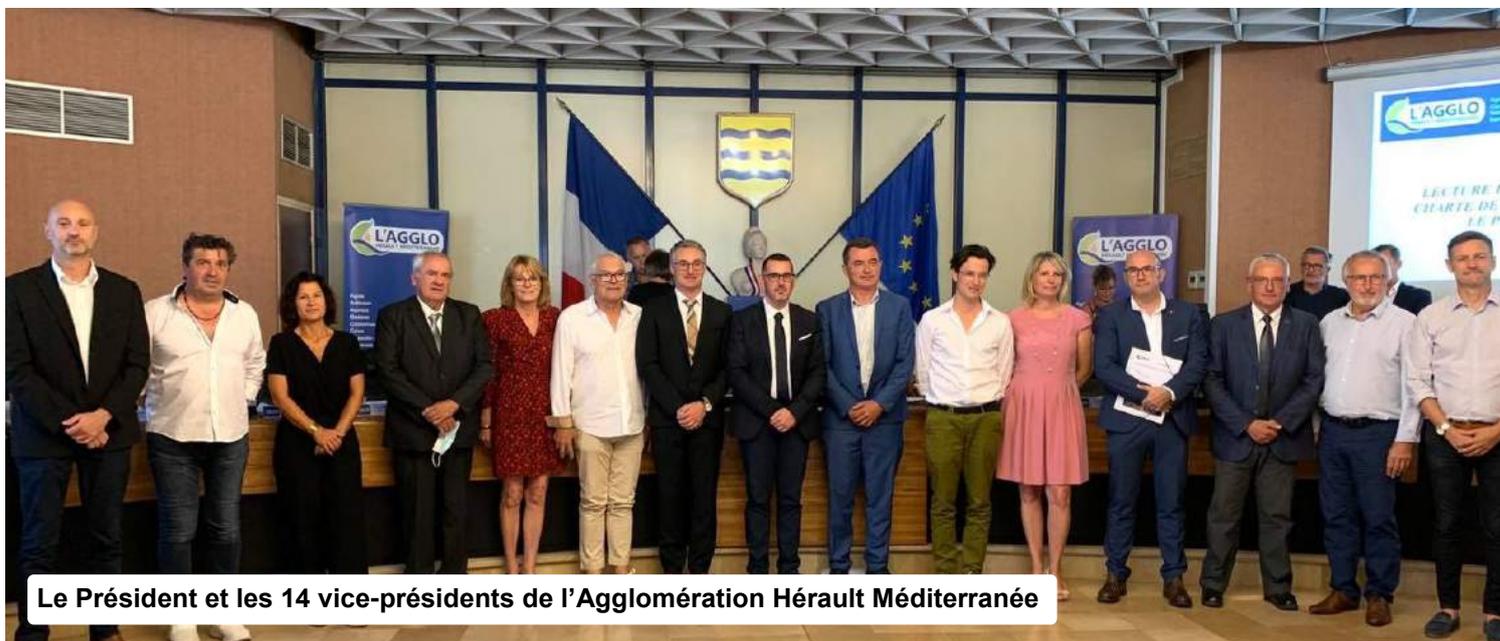
RETOUR SUR LE PREMIER CONSEIL D'AGGLOMERATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE

Le 11 juillet 2020 a eu lieu l'installation des 58 membres du Conseil Communautaire élus dans chacune des 20 communes.

Le Maire d'Agde, M. Gilles D'ETTORE a été reconduit à la Présidence de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, 14 Vice-présidents ont également été élus :

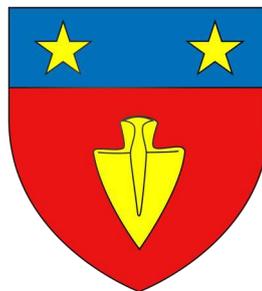
Le 1er Vice-Président est le Maire de Pézenas, Armand RIVIERE, pour l'Aménagement durable du territoire, droits des Sols et Planification.

Notre maire, le Dr Edgar Sicard, a été élu 6e Vice-Président de la Communauté l'Agglomération Hérault Méditerranée en charge des Ressources Humaines et Mutualisation.



Le Président et les 14 vice-présidents de l'Agglomération Hérault Méditerranée

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



EDGAR SICARD
MAIRE



NATHALIE ROLAND
1er ADJOINT
Adjointe chargée des finances, ressources humaines et marchés publics



JEAN-LOUIS CANTAGRILL
2eme ADJOINT
Adjoint chargé de la sécurité, prévention et médiation



JOCELYNE BALDY
3eme ADJOINT
Adjointe chargée de l'accueil nouveaux arrivants et cérémonies



ERIC LAUDE
4eme ADJOINT
Adjoint chargé des affaires scolaires, périscolaires et associations



JACQUES MARTI
5eme ADJOINT
Adjoint chargé de l'urbanisme, éclairage public, espaces verts et matériel urbain



Union Néziganaise
Avec vous et pour vous

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 MAI :

- Monsieur Edgar SICARD est élu Maire, à la majorité des voix.
- Cinq Adjoints sont également élus (Nathalie ROLLAND, Jean-Louis CANTAGRILL, Jocelyne BALDY, Éric LAUDE, Jacques MARTI).
- Cette séance s'est terminée sur la lecture de la charte des élus.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 MAI :

- Le Conseil a fixé et désigné les membres des commissions municipales (CCAS, CAO, CCID) et les représentants du SIVOM, Hérault Énergie et SMICA.
- Les taux d'indemnités des élus ont été votés conformément à l'article L2123-20,
- A été votée la mise en place d'une procédure de déclaration préalable à division parcellaire.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUIN :

- Le Conseil Municipal a voté le budget de la commune : L'approbation du Compte administratif et de Gestion 2019 ainsi que l'affectation du résultat 2019.
- Ont été votés les taux d'imposition qui restent identiques à ceux des années passées.
- A été voté le budget primitif de la commune de Nézignan-l'Evêque.

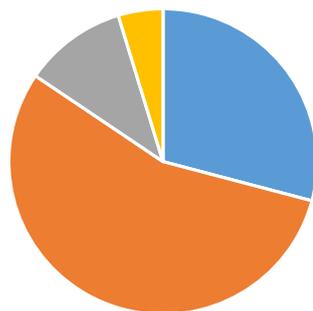
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 SEPTEMBRE :

- Sont désignés : les représentants de la collectivité à l'Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale Hérault Ingénierie. Monsieur MARTI Jacques, titulaire & Monsieur CAPRINI Patrick, suppléant.
- Sont désignés : les représentants à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID). Madame ROLLAND Nathalie, titulaire, & Monsieur PUCCIO Jacques, suppléant.
- A été votée la création de quatre postes contractuels de remplacement au sein de la Mairie.
- Ont été votées les subventions municipales allouées aux associations.
- A été approuvée la modification simplifiée n°2 du P.L.U de Nézignan-l'Evêque.
- Information sur le lancement de la procédure d'appel public à la concurrence pour la réalisation des travaux de la nouvelle Médiathèque. L'estimation réalisée par le Maître d'œuvre s'élève à 261 132,54€ HT.
- A été approuvée la création à compter du 14/10 2020 de 2 emplois d'agent périscolaire Catégorie C.



Vos élus continuent d'assurer leurs missions même dans cette situation exceptionnelle. Les séances du Conseil Municipal se sont déroulées dans la salle du foyer rural dans le respect des mesures sanitaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



■ A caractère générale ■ Charges de personnel ■ Gestion courante ■ Financières

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 1 685 000 €

Les dépenses de fonctionnement permettent à la collectivité d'être au service des administrés quotidiennement.

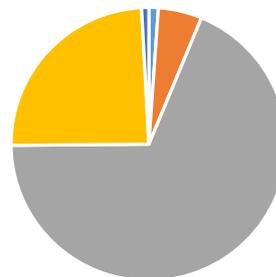
Le poste le plus élevé reste les ressources humaines, puis les charges à caractère générale qui regroupe l'électricité, les contrats de maintenance, fournitures, etc....

Les recettes de fonctionnement sont principalement abondées par les impôts et les dotations de l'Etat.

Dans les prestations de services nous retrouvons essentiellement la cantine scolaire que nous retrouvons aussi en dépenses.

Atténuation de charges	15 000,20
Prestation de services	69 966,67
Impôts et taxes	935 071,00
Dotations	330 956,13
Autres produits	11 606,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



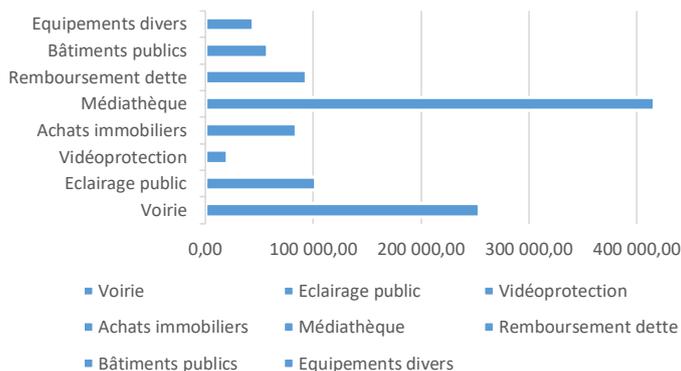
■ Atténuation de charges ■ Prestation de services ■ Impôts et taxes
■ Dotations ■ Autres produits

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de 1 236 391,78 €

Suite à l'épisode de crise sanitaire que connaît le pays, la majorité des investissements commenceront après l'été.

L'accent est mis sur la nouvelle médiathèque mais aussi sur la sécurité avec de la rénovation et de la création de vidéoprotection, et des travaux de voirie et d'éclairage public.

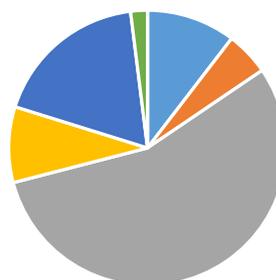
INVESTISSEMENTS DEPENSES



RECETTES

Subventions	128 248,00
FCTVA	63 031,66
Autofinancement	685 844,00
Ventes immobilières	110 000,00
Emprunt	225 000,00
Autres opérations	24 267,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT



■ Subventions ■ FCTVA ■ Autofinancement
■ Ventes immobilières ■ Emprunt ■ Autres opérations

VIE MUNICIPALE

BIBLIOTHÈQUE DE RUE

La Municipalité a mis en place une bibliothèque de rue pour déposer ou emprunter un livre de manière totalement libre et gratuite à tout moment du jour ou de la nuit.

L'objectif de cette démarche est d'ouvrir la culture et la lecture à tous.

Quelques règles simples sont à respecter concernant son fonctionnement :

Je dépose ou récupère...

Un polar, un Roman, une BD, une revue, pour petits et grands.

Je veille au bon état des livres.

Je partage la lecture & j'adopte le principe.

Pour plus d'informations, merci de contacter la médiathèque au 04 67 11 92 91.



Ne pas déposer les livres empruntés à la bibliothèque municipale dans la bibliothèque de rue.



MÉDIATHÈQUE

En raison de la crise sanitaire, la médiathèque a mis en place un système alternatif de « Appelez et récoltez ».

La finalité de cette démarche est de permettre aux Nézignanais voulant profiter du contenu de la médiathèque de venir chercher des livres en toute sécurité.

Pour pouvoir profiter du système « Appelez et récoltez » :

- 1) Appelez la médiathèque au 04 67 11 92 91 ou envoyez un courriel à mediatheque@ville-nezignan.fr pour passer la commande des livres que vous souhaitez emprunter.
- 2) Venez chercher votre commande au rendez-vous fixé.

L'inscription à la Médiathèque est gratuite pour tous les Nézignanais.

STOP AUX DEJECTIONS CANINES !

Afin d'allier les plaisirs de la promenade de son animal de compagnie avec le respect de la propreté des espaces publics, et de réduire les nuisances liées aux déjections canines, la municipalité met à la disposition des détenteurs d'animaux :

Un paquet gratuit de 50 sacs à déjections canines par chien et renouvelable autant de fois que nécessaire. Ramasser les crottes de son chien ne prend que quelques secondes.

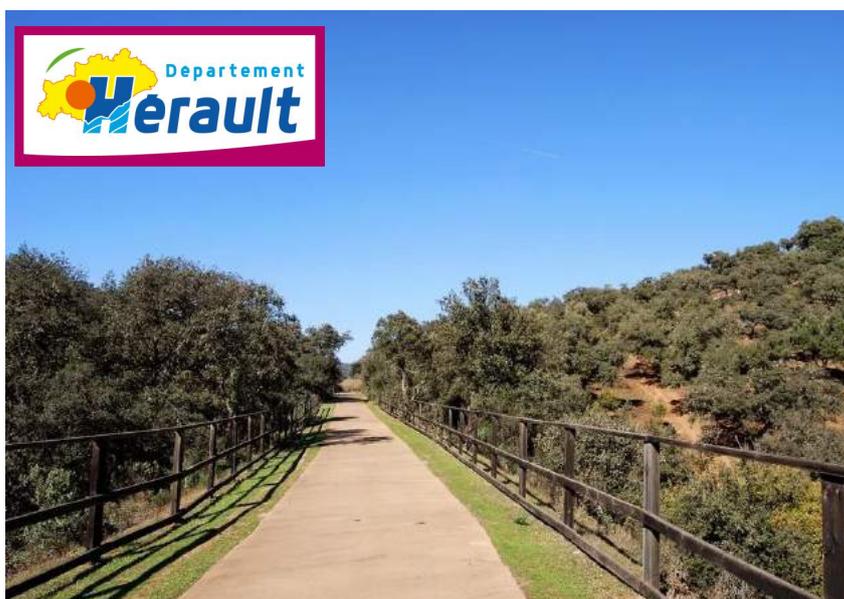
Un espace de propreté "toutou" à l'entrée nord du jardin botanique méditerranéen.

La municipalité appelle tous les propriétaires de chiens à un effort de civisme et les remercie par avance de bien vouloir respecter la réglementation en vigueur car tout détenteur d'animaux surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public sera sanctionné.



BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN DE L'HÉRAULT

Aménagement d'une voie verte reliant Nézignan-l'Evêque à Clermont-L'Hérault



Une consultation citoyenne numérique a eu lieu du 1er septembre au 3 octobre 2020 sur le projet d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée qui relie Nézignan-l'Evêque à Clermont-Hérault.

Forte mobilisation des citoyens pour ce projet avec un total de 312 voix.

Le département de l'Hérault accordera un budget de 25 000€ pour réaliser une étude de faisabilité dans l'objectif de transformer l'ancienne voie ferrée en voie verte.

Plus d'informations sur : <https://jeparticipe.herault.fr/>

LA SÉCURITÉ, TOUJOURS NOTRE PRIORITÉ

Nézignan, un des villages les plus sûrs du département.

Grâce aux efforts de la municipalité, depuis plusieurs années le village de Nézignan l'Evêque bénéficie d'un taux de délinquance particulièrement bas par rapport aux communes environnantes. Les gendarmes citent souvent en exemple notre commune pour les mesures de sécurité et de prévention prises.

- **La vidéo protection** : 14 caméras installées avec bientôt 4 caméras supplémentaires et un diagnostic gratuit des équipes sureté de la Gendarmerie permettent une surveillance adaptée de la commune. L'efficacité a été prouvée à plusieurs reprises ces derniers mois encore dans plusieurs enquêtes.
- **Le dispositif Voisins vigilants** . Aujourd'hui 120 foyers y sont adhérents, les élus espèrent rapidement atteindre le tiers des foyers de la commune. L'effet prévention rassure et la rapidité d'intervention est efficace avec notre Police Municipale qui gère les alertes en temps réel.
- **Des actions de prévention en direction des enfants** sont planifiées mais reportées en raison de la crise sanitaire.
- **En matière de sécurité routière**, dans les prochains mois des améliorations importantes en matière de circulation seront apportées.



M. Le Maire Edgar SICARD et M. Jean-Louis CANTAGRILL, adjoint en charge de la sécurité et de la politique de la ville, se sont entretenus avec les responsables de la Gendarmerie pour faire un point sur le village.



Pourquoi votre inscription est importante ?

La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite.

Une fois inscrit, vous informez et êtes informés de tout événement suspect, vous restez connectés à la vie de votre quartier avec un simple téléphone portable !

Performant et innovant, il informe instantanément chaque Voisin Vigilant dès qu'un danger potentiel est signalé par un voisin ou par la police municipale.

La Municipalité est associée au dispositif « Voisins Vigilants » depuis 2016. Pour adhérer, c'est simple et gratuit, connectez vous à : www.voisinsvigilant.org

Pour toute information, contacter la Police Municipale au 04 67 90 45 39



TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE À L'EHPAD

Pour apporter plus de confort aux résidents, des travaux d'amélioration énergétique et d'isolation thermique ont été effectués dans l'ensemble des bâtiments de l'EHPAD les Amandiers.

MISE AUX NORMES "HANDICAPÉ" DES QUAIS DE BUS & AMÉNAGEMENT ZONE PIÉTONS

Des travaux d'aménagement d'un nouvel arrêt de bus et de mise aux normes «Handicapé» ont été réalisés Avenue de Pézenas et Avenue d'Agde pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite aux transports en commun.

Un nouveau passage piéton avec marquage au sol a été ajouté sur l'Avenue de Pézenas, près de la zone de l'arrêt de bus au niveau du stade.



Arrêts de bus de l'Avenue de Pézenas



Nouvel arrêt de bus Avenue d'Agde

DEUX RESTRUCTURATIONS DE RUES AUTOUR DE L'ÉGLISE

Le grand chantier de la Circulade « Autour du Château » étant terminé, la restructuration de deux rues autour de l'Eglise s'est imposée dans le cadre de la valorisation du centre ancien et notre volonté de continuer à embellir le village.

- La rue de l'Egalité avec la réfection de la bande de roulement et la pose de pavé porphyre.
- Le passage situé à proximité de la statue en bronze de notre Evêque, en direction de l'Eglise avec la restructuration complète de la chaussée, la bande de roulement et la pose de pavé porphyre à l'identique des réalisations précédentes.



La Rue du Passage de l'Évêque



La Rue de l'Égalité.



DÉMARRAGE CHANTIER

Les travaux concernant la Médiathèque ont enfin commencé !



LUTTE CONTRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA CABANISATION

La municipalité a décidé de mettre un terme au développement de la cabanisation principalement sur les terrains dits de loisirs de la commune.

Depuis plusieurs mois, une lutte est engagée pour stopper cette pratique qui consiste à construire, sans autorisation, une construction permanente ou provisoire pour y habiter.

M. Le Maire a délégué Jean-Louis CANTAGRILL, *Adjoint chargé de la sécurité, prévention et médiation* avec la Police Municipale, la gestion de ce dossier complexe.

Grâce aux premières constatations et démarches effectuées, à la suite de mois d'études, de concertations et de procédures, la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM) assistée de la Gendarmerie et de la Police municipale viennent de passer à l'action.

Ces prochaines semaines, les procédures vont se poursuivre, la municipalité souhaite mettre un terme à cette cabanisation dans le respect des règles de procédures.



MERCI À TOUS LES GÉNÉREUX DONATEURS

Durant la première phase du confinement, de généreux donateurs du village ont été nombreux à soutenir le personnel et les résidents de l'EHPAD.

Mme et M. DEZELUS, Mme. HOUCHE et Mme. HONNORE ont confectionné et offert des masques en tissu lavables. La Municipalité, le docteur Edgar SICARD, Président du CCAS, Mme Cynthia BARON, Directrice de l'EHPAD « les Amandiers » les remercient et saluent leurs gestes de solidarité.

Une cérémonie de remerciement sera organisée dès que la situation sanitaire le permettra.



LA SÉCURITÉ DE NOS ANCIENS EST UNE PRIORITÉ



Pour faire face à la seconde vague du COVID-19, un protocole sanitaire renforcé a été instauré à l'EHPAD « Les Amandiers ».

Les visites sont encadrées afin de protéger les résidents, leurs proches et le personnel. Elles sont possibles selon une organisation bien définie : déroulement, durée, période, nombre de visiteurs, etc et selon un protocole sanitaire strict : prise de température, désinfection des mains avec une solution hydroalcoolique, masque obligatoire (nez et bouche couverts), respect des distances, etc.

Un sas d'entrée dans l'EHPAD et un espace dédié aux visites ont été aménagés.

Tout le personnel est testé et les pensionnaires qui présentent des signes du COVID-19 le sont également. À tout moment, les visites peuvent être suspendues temporairement en fonction des événements, du contexte et de l'évolution de la situation. Nos efforts se portent avant tout sur la sécurité de nos anciens.

Renseignement auprès de l'établissement : Contacter le secrétariat : Tél. 04 67 90 45 35



LE BIEN-ÊTRE DES RÉSIDENTS À L'HONNEUR

À l'occasion des 100 ans de Mme MASSE, un magnifique bouquet de fleurs a été offert par Monsieur le Maire et la directrice de l'EHPAD.

Dans le plus grand respect des mesures sanitaires, tout a été mis en œuvre pour lui célébrer un bel anniversaire.

Un moment d'émotion et de bonheur partagé avec les résidents et le personnel !

Prochainement, nous aurons le plaisir de fêter les 100 ans de Madame ZINNATO, nous attendons tous ce grand jour.

LA DÉAMBULATION PHOTOGRAPHIQUE

Le samedi 19 septembre 2020, Monsieur le Maire, Edgar SICARD, accompagné de ses élus, ont inauguré l'exposition photographique pour les journées européennes du patrimoine.

Au total, plus de 150 photographies ont été reçues en seulement un mois !

L'inauguration s'est suivie d'une première remise de prix aux gagnants désignés par le jury.

Monsieur Sambath SON a remporté le Premier Prix du jury enfants,

Madame Emmanuelle BOUTTES a remporté le Prix du jury adultes.

Un troisième Prix : le Prix Spécial du Maire décerné par Monsieur le Maire, a été attribué à Madame Karen ADAMS.



M. le Maire, le Dr Edgar Sicard, Mms Jocelyne Baldy, Marie-Aude Sicard & M. Jacques Puccio avec M. Sambath Son et Mme. Emmanuelle Bouttes, gagnants des Prix du jury enfants et adultes.



Prix du Jury Adultes
Mme. Emmanuelle Bouttes



Prix du Maire
Mme. Karen Adams



Prix du Jury Enfants
M. Sambath Son

ATTRIBUTION DES PRIX DU PUBLIC

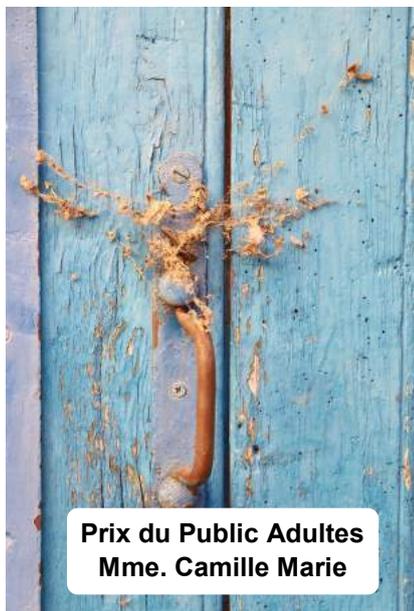
Pendant l'exposition photographique "vieux village" qui s'est tenue à la maison du patrimoine du 19 septembre au 20 octobre, les visiteurs ont voté pour élire le prix du public adulte et le prix du public enfant.

Monsieur Chamreun SON et Madame Fantine CAPUS ont remporté le Prix du Public enfants.

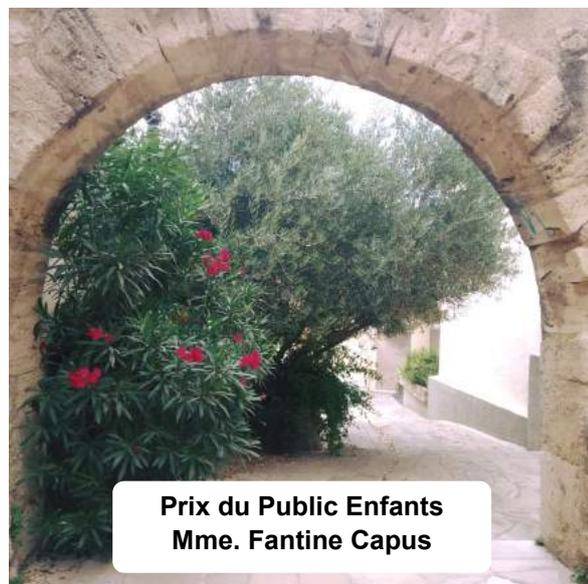
Madame Camille MARIE a remporté le prix du public adulte.



Prix du Public Enfants
M. Chamreun Son



Prix du Public Adultes
Mme. Camille Marie



Prix du Public Enfants
Mme. Fantine Capus

Les photos de la Déambulation Photographique sont visibles sur nezignan.fr.



NOUVEL ARTISAN



NOUVELLE INSTALLATION D'UNE ARTISANTE COUTURIÈRE

Madame HONORÉ MIREILLE

Activité : mise à la mesure, fermeture éclair, ourlet de rideaux, divers.

Adresse : 21, lot des aires, Nézigian-l'Évêque

Tél. 06 76 36 99 18 & 04 67 30 57 54

LES ŒUVRES STREET ART

Pourquoi avoir choisi le Street Art ?

Après avoir entrepris plusieurs travaux de rénovation des rues, ou encore la plantation de palmiers il y a quelques années, l'idée a été cette fois-ci d'avoir une approche plus culturelle et artistique pour mettre en lumière notre cœur de village.

Le choix du street art s'est fait naturellement pour sortir des sentiers battus, amener de l'originalité et de la modernité à notre beau village.

En collaboration avec l'association Line Up, une association soutenue par la DRAC, le département et la Région ; **nous avons choisi des street artistes renommés pour embellir nos murs : Noon et Zelko**

L'ŒUVRE DE NOON

La naissance d'une première œuvre sur le mur de l'ancien château d'eau.

Notre choix s'est porté sur l'artiste NOON, une artiste reconnue qui a notamment participé à des collaborations avec des marques (Quechua, Vinci...), elle a récemment réalisé un projet pour les halles du lez à Montpellier.

Elle a choisi ici d'utiliser des couleurs vives et de l'or afin de faire écho aux belles couleurs de notre région. C'est d'ailleurs son univers qui nous a séduit, il nous semblait en harmonie avec ce lieu.

Nous souhaitons que son œuvre s'intègre parmi les jardins environnants situés sur les hauts du château d'eau, tout en contrastant avec les pierres anciennes, qui seront ainsi mises en valeur.



Le mur du Château d'eau avant peinture



L'œuvre de l'artiste NOON

VISITE DU CHÂTEAU D'EAU : OUVERTURE AU PUBLIC

Visite et accès au château d'eau le mercredi entre 15h & 17h.

Limité à un groupe de 5 personnes maximum.

L'ŒUVRE DE ZEKLO

La naissance d'une seconde œuvre sur l'ancien Rempart du château.

L'artiste Zeklo est intervenu pour donner vie au mur de l'ancien Rempart du château. Cet artiste français marque son empreinte dans la Région avec ses productions.

Il a choisi de mettre en lumière celui-ci en réalisant un portrait.

Pour cette seconde œuvre, la municipalité a également opté pour la couleur mais dans un univers et un style différent.



ZEKLO devant le mur
avant peinture



L'œuvre de l'artiste ZEKLO

Dès janvier 2021, Maye, street artiste de la région viendra investir le mur de l'école. Parallèlement, un projet pédagogique sera mené avec tous les enfants de l'école primaire pour les sensibiliser à cet art de rue, et les faire participer activement à la décoration de la cour de maternelle. Des rencontres avec les artistes sont également prévues pour les scolaires tout au long de leur réalisation.

LES ENFANTS ET LES ARTISTES DU STREET ART

Toutes les classes de l'école G.B sont venues tour à tour rencontrer l'artiste Noon ainsi que Julien (association Line Up) et découvrir l'œuvre en cours de réalisation.

Les élèves se sont montrés curieux de connaître l'univers de Noon, son parcours, le type et la quantité de peinture utilisés...

Nous remercions l'école, Noon et l'association Line Up d'avoir rendu ce projet et ces échanges possibles.



JEUNESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2020

Le mardi 1er septembre 2020, Monsieur le Maire, le Dr Edgar Sicard, accompagné de M. Éric Laude, *adjoint délégué aux écoles*, étaient présents pour accueillir les 184 élèves qui effectuaient leur rentrée à l'école Georges Brassens.

Cette rentrée 2020 a été marquée par la situation sanitaire exceptionnelle due au COVID-19. Du gel hydroalcoolique a été mis à disposition dans tout l'établissement et le lavage des mains est devenu obligatoire pour tous. Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble du personnel et les enfants à partir de 6 ans.

Côté restauration scolaire, l'entrée et la sortie de la cantine se font par groupe d'enfants fréquentant la même classe.



REMISE DU CADEAU TRADITIONNEL D'ENTREE EN SIXIEME

Pour le passage de l'école primaire au collège, comme chaque année, la municipalité, M. le Maire, Le Dr Edgar Sicard, Mme Nathalie Rolland, *1er Adjointe*, M. Éric Laude, *4ème Adjoint délégué aux affaires scolaires*, M. Christian Cerrato, *ancien Directeur de l'école récemment à la retraite et la nouvelle Directrice*, Mme. Audeline Dusfour ont invité les élèves de la classe de CM2 à la remise du cadeau de transition.

Cette année, la municipalité a choisi d'offrir une calculatrice collège plutôt que le traditionnel dictionnaire, plus appropriée car plus utilisée par les sixièmes.

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs études.




**je fête
mes 18 ans
avec le
pass Culture**

500 € pour découvrir
de nouvelles expériences
culturelles en m'inscrivant
sur pass.culture.fr



LE PASS CULTURE

Le Pass Culture est une application pensée pour les jeunes de 18 ans. Elle met à leur disposition une offre de 500€ qui les encourage à découvrir et diversifier leurs pratiques culturelles.

Grâce à la fonctionnalité de géolocalisation, les jeunes peuvent explorer toutes les propositions culturelles autour de chez eux et les réserver directement sur l'application.

Vous pourrez y retrouver une grande variété d'offres : cinéma, visites, expositions, musique, spectacles, cours, ateliers, livres, films, séries, podcasts, presse, jeux vidéos, conférences, rencontres et instruments de musiques.

le pass Culture pour les jeunes

Vous êtes dans l'année de vos 18 ans et vous résidez en France depuis au moins un an ? Vous pouvez vous inscrire et réserver sur l'application. Votre crédit de 500€ est valable 24 mois.



Inscrivez-vous sur
app.passculture.beta.gouv.fr

LA CARTE JEUNE RÉGION

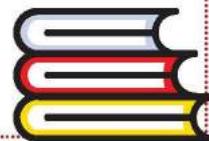
La Région Occitanie accompagne les jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, l'orientation et la formation, le transport, le logement, la culture, le sport ou la santé.

La Carte Jeune Région est un outil innovant qui accorde des aides directes pour faciliter la vie des jeunes et augmenter leur pouvoir d'achat, ainsi que celui de leurs familles. C'est le support numérique de l'ensemble des aides de la Région en faveur des lycéens d'Occitanie.

Qui peut en bénéficier ?

Les lycéens inscrits dans un établissement situé en Occitanie, que ce soit en : lycée public ou privé sous contrat d'association avec l'État, EREA (Établissement régional d'enseignement adapté), Maison familiale et rurale, Association ASEI (Agir-Soigner-Éduquer-Insérer), pour les jeunes lycéens, E2CR (École de la 2e Chance Régionale).

**LE PRÊT
DES LIVRES
SCOLAIRES
PAPIERS OU
NUMÉRIQUES
À TOUS
LES LYCÉEN.NE.S**



**LA GRATUITÉ DU
1^{ER} ÉQUIPEMENT
PROFESSIONNEL**
pour que les élèves
disposent tous du
même équipement de
qualité.



loRdi

pour
tous



L'AIDE À L'ACHAT D'UNE
LICENCE SPORTIVE
(UNSS) DE 15 € ET L'AIDE
À LA LECTURE
DE LOISIRS DE 20 €.



NOUVEAUTÉ :

- Carte Jeune Région, l'application mobile à télécharger
- Bons Plans pour des événements culturels, sportifs et touristiques
- Environnement : parrainer un arbre et soutenir notre écosystème



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

COMMEMORATION DU 14 JUILLET 1789



Lors des cérémonies commémoratives, Monsieur le Maire ainsi que les adjoints de la municipalité de Nézignan-l'Evêque se sont rassemblés pour déposer une gerbe au monument aux morts.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



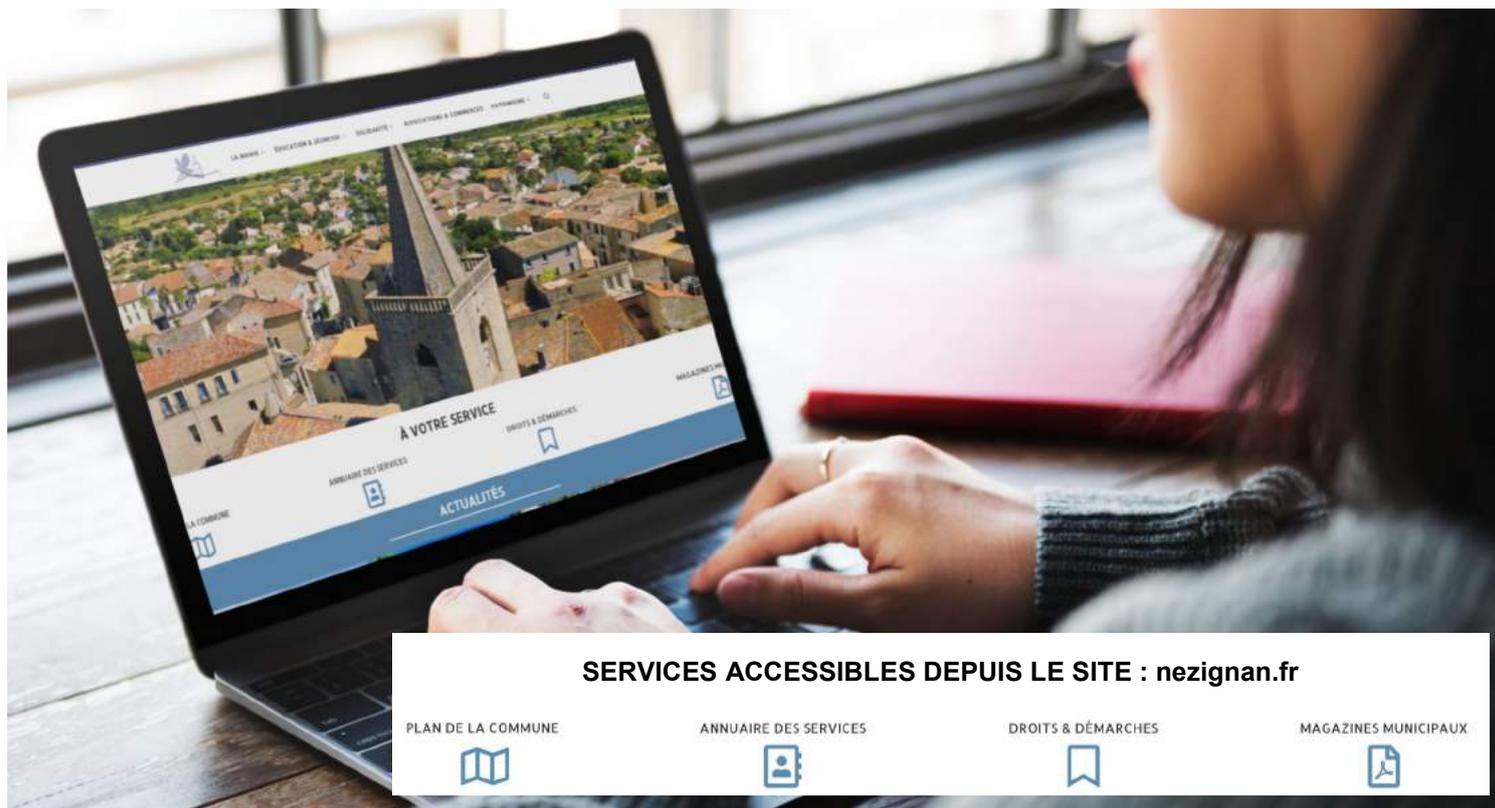
OUTILS DE COMMUNICATION

LE SITE INTERNET : www.nezignan.fr

✓ La Municipalité de Nézignan-l'Evêque vous propose de partager au quotidien l'ensemble des actualités de la commune.

Dans les rubriques : Mairie, Education & Jeunesse, Solidarité, Associations & Commerces et Patrimoine, vous retrouverez l'ensemble des informations mises à jour en fonction des événements du village. Vous y retrouverez également l'essentiel des informations & des démarches administratives courantes.

Nous vous incitons à vous y connecter.



SERVICES ACCESSIBLES DEPUIS LE SITE : nezignan.fr

PLAN DE LA COMMUNE



ANNUAIRE DES SERVICES



DROITS & DÉMARCHES



MAGAZINES MUNICIPAUX



LE GUIDE PRATIQUE

✓ Découvrez notre tout nouveau guide pratique. Il a été conçu dans le but de vous informer de tous les atouts dont vous pouvez disposer.

Vous pourrez y retrouver tous les détails de l'ensemble des services essentiels pour le bon fonctionnement de notre collectivité. Commerçants, Associations, Professionnels de l'hébergement, Professionnels de la santé, Agences Immobilières, Services intercommunaux etc.

Ce guide pratique est disponible en Mairie ou sur notre site internet : nezignan.fr



Pour toute insertion dans le guide, merci de télécharger la fiche de renseignement disponible sur nezignan.fr rubrique Associations & Commerces et de la déposer en Mairie.

COMMERCES



LE VIEUX FOUR

La Pizzeria le Vieux Four vous propose des Pizzas et spécialités maison à emporter.

Adresse : 3, Avenue de Pezénas

Ouvert 7/7 Midi & Soir (sauf dimanche midi)

Tél. 04 99 41 49 97

Carte disponible sur :

<https://pizzalevieuxfour.com/>

FIERS DE NOS COMMERCANTS

La Municipalité tient à remercier les nombreux commerces du village qui sont restés en activités malgré la crise du COVID-19.

Certains d'entre eux ont mis un système alternatif avec une vente à emporter ou un service de livraison aux personnes fragiles, pour répondre à tous les besoins des habitants.



LES GOURMANDISES DE ROSE

Adresse : 13 Avenue d'Agde

Du lundi au samedi (sauf mercredi) : 06h30 - 13h00 & 16h30 - 19h00 - Dimanche: 06h30 - 13h00

Tél. 09 81 12 88 10

Page Internet :

<https://www.facebook.com/LesGourmandisesDeRose>



ÉPICERIE CHEZ MIKA

Adresse : 1 Place de la République

Horaire : Lundi au Vendredi : 7h30-12h30 & 17h-19h

Samedi : 8h-12h30 & 17h-19h

Dimanche : 8h-12h30

Tél. 04 67 76 35 98

Page Facebook : <https://www.facebook.com/epicerie.chezmicka.3>



L'INSTITUT BIO

L'institut Bio a le plaisir de vous faire découvrir l'efficacité de la Bio Cosmétique active 100% d'origine naturelle, des produits PHYT'S et KAE. France.

Adresse : 9 avenue d'Agde

Sur rendez-vous uniquement

Téléphone : 04 67 11 59 10

Page Internet : <https://www.facebook.com/linstitutbio>



TABAC PRESSE LE VIN'TO

Vente presse et journaux, Française des jeux et tabac.

Adresse : 2-14 Rue Jean Jaurès

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/tabacpresse.levinto>

DÉCES

DENEUX Emile, le 02/01/2020
 REAU Marie Réjane, le 04/01/2020
 SOULADIÉ Louise, le 04/01/2020
 DEQUÉANT Emmanuel, le 28/01/2020
 GOURISSE Michel, le 01/02/2020
 FILLARD Marcel, le 08/02/2020
 BARSANTI Adolfo, le 17/02/2020
 DELFIEU Roland, le 01/03/2020
 MAUREL Yvonne, le 14/03/2020
 GAU Georgette, le 16/03/2020
 MARGALEJO Bernard, le 04/04/2020
 MAURY Marie-Thérèse, le 21/04/2020
 CANTERO Léonor, le 01/05/2020
 CAVAILLES Renée, le 08/05/2020
 BOUCHER Jackie Michel, le 07/07/2020
 VAZQUEZ Amélia, le 16/07/2020
 MARTINEZ Catherine, le 30/07/2020
 VALERO Bruno, le 02/08/2020
 CLOSSET Marie, le 04/11/2020
 RYAUX Alain, le 12/11/2020
 SUEUR Joelle, le 16/11/2020
 CALERO Cristobal, le 21/11/2020

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BERTHOLET Maxence, le 13/02/2020
 MONNIER Calvin, le 15/02/2020
 BOUSIHMAD Milhane, le 06/04/2020
 GROS DESORMEAUX Sillia, le 28/05/2020
 PEIRET Ambre, le 18/09/2020
 PEIRET Jade, le 18/09/2020
 COLLAS Charlie, le 26/09/2020
 DESAINRIQUER Thaïs, le 07/10/2020
 MAIMONE Lyana, le 14/10/2020
 VERDIER Tessa, le 20/10/2020
 GIARDI Livio, le 16/11/2020

MARIAGES

OJEDA Melany & VICIANA Colin le 18/07/2020
 DEULLENS Amélie & GAUVAIN William le 01/08/2020

Venez décorer les quinze sapins disposés dans le Village



*Sapin
Participatif*

